



Connaître, faire connaître et protéger le patrimoine naturel

Association Nature Nord Isère Lo Parvi Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 avril 2021 par visioconférence

L'assemblée générale ordinaire a été organisée par vidéoconférence le 10 avril 2021 à 10h00 à cause de la crise de la Covid 19. Les différents rapports (moral, d'activités et financier) ont été envoyés aux adhérents mi-mars par voie électronique ou postale. Les votes ont eu lieu par correspondance du 15 mars 2021 au 5 avril 2021 et les résultats ont été dépouillés le lundi 7 avril 2021.

Total d'adhérents à jour de cotisation le 31 décembre 2020 : 293
Nombre d'adhérents qui ont voté par correspondance: 130

Le quorum étant fixé à 98 il est atteint.

Première résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport moral, approuve ce rapport.
Nombre de voix pour : 130 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier, approuve ce rapport financier et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
Nombre de voix pour : 130 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale donne quitus de la gestion de l'association aux membres du Conseil d'Administration.
Nombre de voix pour : 130 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention: 0
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2021 tel que présenté par le Conseil d'Administration, qui s'élève à 218 400 € et laisse apparaître un résultat équilibré.
Nombre de voix pour : 130 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'adopter pour 2022 le montant des cotisations annuelles suivantes :

- De soutien : à partir de 30 €

Connaître, faire connaître et protéger le patrimoine naturel

- Familiale : 25 €
- Individuelle : 20 €
- Spéciale : 7 €

Nombre de voix pour : 126 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 4
Cette résolution est adoptée à la majorité

Sixième résolution :

L'assemblée générale décide de nommer, conformément aux résultats du vote, aux postes d'administrateurs :

Blanchet Marie-Noëlle (reconduction)

Nombre de voix pour : 126 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 4

Bourrely Marc (reconduction)

Nombre de voix pour : 126 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 4

Dardun Stéphane (reconduction)

Nombre de voix pour : 126 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 4

Gentaz Murielle (reconduction)

Nombre de voix pour : 128 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 2

Massot-Pellet Marie-Ange (reconduction, cooptée par le CA en 2020)

Nombre de voix pour : 126 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 4

Thomas-Billot Jean-Jacques (reconduction)

Nombre de voix pour : 128 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 2

Patrick Carteret (nouveau candidat)

Nombre de voix pour : 125 Nombre de voix contre : 2 Nombre d'abstention : 3

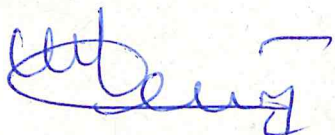
Cette résolution est adoptée à la majorité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h 30

Procès-verbal établi le 10 avril 2021.

Pour l'Association Nature Nord Isère Lo Parvi

La Présidente
Murielle Gentaz



La Secrétaire
Christine Albertin

